COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 25/09/2015

Absents: MANCHEC Pascal

> Plans numérisés réseau assainissement

La réalisation des plans d'assainissement sous format SIG a été confiée à la Nantaise des eaux pour un montant de 5567.50 € HT. Des demandes de subvention vont être adressées à l'agence de l'eau et au Conseil Départemental. <u>à l'unanimité</u>

> Sectorisation du réseau d'eau

Des compteurs de secteur doivent être posés pour surveiller et limiter les fuites pour le réseau d'eau potable.

Ils seront situés aux lieux dits suivant : à la salle polyvalente, Kerzouezou, sur la route de Plouigneau, Ker ar Groas, Le Bodou et Kerambellec.

Le travail sera confié à la Lyonnaise des eaux pour un montant de 44739.06 €.

Des demandes de subvention vont être déposées auprès de l'Agence de l'eau et du conseil départemental.

à l'unanimité

> Transfert de compétences PLU

Accord <u>à l'unanimité</u> pour le transfert de compétences de sa carte communale à Morlaix Communauté. Le Plan local intercommunal permettra de répondre au mieux à la mise en place d'un projet politique communautaire partagé pour les 28 communes et cette planification devrait correspondre aux nouveaux modes de vie des habitants.

> Adhésion à l'association BRUDED

Accord <u>à l'unanimité</u> pour l'adhésion à l'association Bretagne Rurale et Urbaine pour un DEveloppement Durable. Son rôle est de mettre en réseau des collectivités territoriales de Bretagne engagées dans le développement durable et de faire connaître des réalisations concrètes et partager des expériences. Coût pour Botsorhel : 118.75 € par année.

> Recrutement d'un emploi d'avenir

Suite au départ de l'emploi d'avenir en août 2015, il a été décidé de renouveler le recrutement d'un emploi d'avenir aux services techniques. Le recrutement aura lieu dans les semaines à venir.

10 voix pour et 1 abstention

Loyer du local situé rue Ker huella

Le loyer du local communal servant actuellement à l'atelier « Le Pot au Feu » est fixé à 100 euros par mois.

Un avenant à la convention de mise à disposition des locaux a été pris pour prolonger l'occupation des lieux jusqu'au 30 septembre 2016.

Unanimité

> Tarifs ALSH enfant scolarisé à Botsorhel et résidant sur une autre commune

Accord <u>à l'unanimité</u> pour appliquer le tarif « enfant commune », à savoir 46 € la semaine aux élèves habitant une autre commune que Botsorhel, mais scolarisé à Botsorhel.

> Renouvellement de la convention d'adhésion à l'agence locale de l'énergie du pays de Morlaix « HEOL »

Renouvellement de la convention du conseil en énergie partagé pour 3 ans. Coût pour 2016 : 341.55 €

Unanimité

> Rapport du SPANC

Présentation du rapport annuel du SPANC 2014.